

**ASSEMBLÉE NATIONALE**9 mai 2024

---

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 2365

présenté par

M. Echaniz, Mme Thomin, M. Potier, Mme Jourdan, M. Baptiste, M. Garot, M. Bertrand Petit,  
M. Aviragnet, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Naillet, M. Califer,  
M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli,  
Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,  
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe  
Socialistes et apparentés

---

**ARTICLE 2**

À l’alinéa 15, après le mot :

« élevage, »

insérer les mots :

« du pastoralisme, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à intégrer le pastoralisme dans le dispositif de communication destiné à sensibiliser et à informer l’ensemble des professionnels de l’enseignement et de l’éducation des établissements élémentaires et secondaire publics et privés.

Les métiers de l’élevage pastoral présentent un certain nombre de spécificités liés notamment à la valorisation d’espaces naturels de parcours :

- Les éleveurs transhumants et les bergers et vachers salariés font reposer leurs pratiques sur des savoir-faire découlant d’une connaissance approfondie des animaux, des ressources pastorales et plus globalement des milieux dans lesquels ils évoluent et qui nécessitent un temps long d’apprentissage.

- Les métiers de berger / vacher transhumant (salarié et éleveur) connaissent de nombreuses mutations en lien avec l'évolution du contexte socio-économique et écologique touchant les territoires pastoraux (contexte de prédatation et augmentation des conflits d'usages).
- Les dispositifs de formation et d'accompagnement des candidats aux métiers d'éleveurs et de bergers vachers salariés reposent sur un réseau de 5 (et bientôt 7) centres de formation (cf. carte) de formation qui ont exprimé le besoin de se réunir au sein d'une association nationale et qui travaille en relation avec l'UMT Pastoralisme (Idele et Institut Agro Montpellier).
- Les enjeux associés aux mutations que connaissent ces métiers ont fait l'objet de diagnostics partagés portant spécifiquement, dans le cadre de la démarche d'inscription de la transhumance au PCI de l'humanité et du séminaire de l'Association Française de Pastoralisme de 2020.
- Il en ressort que les centres mettent en œuvre leurs actions dans le cadre de dispositifs de formation professionnelle ayant du mal à intégrer l'ensemble des spécificités liés à ces métiers, et notamment :
  - Le besoin d'adapter le contenu et les supports de formation aux savoir-faire complexes et au contexte de changement climatique.
  - La difficulté à organiser le tutorat et l'accompagnement « dans la durée » nécessaire à l'apprentissage des savoir-faire complexes.
  - Les difficultés d'accès aux dispositifs de formation continue pour les bergers salariés saisonniers.
  - La nécessité de renforcer les dispositifs de liens avec les structures professionnelles gérant les dispositifs de type bourses d'emploi, et d'accompagnement à l'installation en tant qu'éleveurs pour une partie d'entre eux (espaces tests, pépinières, ...).